

Combs la Ville, le 16 mars 2010.



## Combs la Ville – Claye Souilly : Deux victoires pour l'emploi au courrier

Depuis des mois et des mois, la Poste n'arrête pas de dire, et tout particulièrement au courrier, qu'il n'est plus possible d'embaucher, que c'est la crise, qu'il y a trop de personnel au regard du trafic à écouler, etc.

Les collègues de Combs et de Claye, avec la CGT, viennent de remporter deux victoires sur l'emploi qui tordent le coup au discours de la DOTC 77.

Ainsi sur ces deux bureaux, suite à dépôt de préavis de grève CGT FAPT 77, voici ce qu'ils ont obtenu en ce qui concerne l'emploi :

- **Combs la Ville** : passage en CDI d'un collègue qui était en CDD depuis plus d'un an. Son CDI a été signé sur les deux établissements de la plaque (Moissy et Combs)
- **Claye-Souilly** : passage en CDI sur place à compter du 1<sup>er</sup> avril d'une collègue en CDD depuis presqu'un an.

**Ces deux succès ont été obtenus dans le cadre de la réunion de négociation sans que les agents n'aient à effectuer le moindre jour de grève !**

Incontestablement, La Poste a d'entrée de jeu mesuré que le rapport de force était du côté du personnel.

Partout la Poste, dans le cadre de ce qu'elle appelle « la modernisation continue », est en train de dénoncer les accords existants et qui va se traduire, si on laisse faire, par :

- Moins d'emploi
- Moins d'ARTT
- Des conditions de travail, et donc de vie privée, dégradées
- De fait, une moins bonne qualité de service.

Dans la première vague de mise en place de Facteur d'Avenir, la Poste a mis la pression sur le personnel en lui disant « si vous n'arrivez pas à faire signer un ou plusieurs syndicats pour que le projet passe, on vous fera un scénario dégueulasse ». Aujourd'hui en dénonçant les accords à tour de

bras, la Poste cherche à mettre en place, en grande partie, ce que le personnel refusait, il y a à peine quelques mois...

On le voit donc bien, dans le cadre de cette pseudo modernisation, la Poste veut encore aggraver une situation qui est déjà insupportable dans les centres de distribution :

- Manque d'emploi
- Partageable sur des périodes de plus en plus fréquentes
- Impossibilité de pouvoir gérer ses congés annuels
- Fatigue, ras le bol, dégoût se généralisent...

**Ça ne peut plus durer ! Comme à Claye et à Combs, il faut que partout le personnel se mobilise pour arrêter ce rouleau compresseur !**

**Une nouvelle fois, la Poste met une pression inqualifiable sur le personnel pour qu'il accepte d'être encore plus exploité ! La CGT refuse de rentrer dans ce démantèlement organisé par la Poste pour désorganiser l'emploi, les conditions de travail et le service public postal. Elle a déjà fait savoir à la Poste qu'elle refusera de signer tout accord qui, au final, se traduirait par la dégradation d'une situation qui est déjà de moins en moins supportable !**

Comme à Claye et à Combs, la CGT est disponible partout où le personnel le décidera à se battre pour que cesse la mise en place de cette véritable machine à broyer.

L'argent existe à la Poste pour une autre politique. Les comptes de 2008 et de 2009 sont positifs. Ils permettront, même si cela reste insuffisant, le versement en avril d'une prime à l'intéressement sur la base de 211€ bruts. Il faut que les bénéfices dégagés par la Poste, fruit du travail des postiers, servent à répondre aux revendications salariales, d'emploi et de conditions de travail, et de retraite.

**Parce qu'il faut un autre avenir pour les facteurs, pour les postiers, pour la Poste et pour le service public, la CGT FAPT appelle l'ensemble du personnel à agir par la grève et en participant aux manifestations prévues dans le cadre de la journée nationale de grève unitaire et interprofessionnelle du 23 mars 2010.**

Les préavis cgt (département et national) ont été déposés. Suivez les informations en direct sur [www.cgtfapt77.fr](http://www.cgtfapt77.fr)

**Pour défendre vos droits, pour en gagner de nouveaux  
« syndiquez-vous efficace »**

---

**Bulletin de contact et de syndicalisation CGT**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Facultatif : ☎ (perso.) ..... ☎ (profes.) ....

Grade/ Classification : ..... Métier : .....

Service/Bureau (nom et adresse) : .....

